

Le journal de Peynier



Journal communal d'information



p 16

Le château, cœur de village



p 26

Les petits réservistes



p 32

Nouveau City Stade



Au sommaire

Enfance	4
Bel âge	9
Manifestations	12
Mémoire	15
Travaux	16
Environnement	20
Finances	23
Sécurité	24
Social Santé	30
Sports	32
Economie	37
Culture	38
Communication	40

numéro 36 - octobre 2023

Directeur de publication : Christian Burle

Comité de rédaction :

Commission communication

Secrétaire de rédaction :

Stéphane Rapuzzi

Photos : Photothèque

Peynier - GC

Conception et réalisation

C et C - Tél. 04 86 91 47 86

Dépôt légal septembre 2023

ISSN : 2-914059-39-6



Naissances

Gabriela BERNARD	le 26 mars 2022
Ollivia CONFORTI	le 4 septembre 2022
Léa PORTELLI GUTIERREZ	le 8 septembre 2022
Lola GRAFFAGNINO	le 9 septembre 2022
Enola CAHUZAC	le 20 septembre 2022
Charlie BRUNO	le 10 octobre 2022
Arthur ROSENTHAL	le 13 octobre 2022
Hugo TINON FRAENZEL	le 29 octobre 2022
Léo LANTELME	le 6 novembre 2022
Ohan KAMBOURIAN	le 10 novembre 2022
Ambre FONTEIX	le 16 novembre 2022
Zakaria MARCHADIER	le 19 novembre 2022
Léonie FAURE PIROÛLLE	le 23 novembre 2022
Néla BOTTIN	le 16 décembre 2022
Tiago BAUDRY	le 16 janvier 2023
Anaé KAMBOURIAN	le 28 janvier 2023
Léon BOURGEOIS	le 12 février 2023
Orion BUON	le 13 février 2023
Justine ROY	le 18 mars 2023
Paul BEYLY	le 4 avril 2023
Gwendal MONVOISIN	le 7 avril 2023
Margaux VINET	le 22 avril 2023
Enola CHAINE	le 24 avril 2023
Paul GONZALEZ	le 27 avril 2023
Jeanne SCHREIBER	le 10 mai 2023
Mattia FERRANTE	le 20 mai 2023
Damir DAOUDI	le 6 juin 2023
Milo KOLKOWSKI	le 14 juin 2023
Noré TELLEZ-ARNAUD	le 22 juin 2023
Lino ABADIE	le 4 juillet 2023
Paul LE BRUN	le 17 juillet 2023
Lenny GUIRADO	le 31 juillet 2023
Chloé TATTI	le 31 juillet 2023
Anaïs AMROUN	le 6 août 2023
Aaron NOVOTNY	le 14 août 2023
Jade ZANELLA	le 18 août 2023

Mariages

Xavier DECROIX et Lucille RICHARD, unis le 19 novembre 2022
VIAUD Didier et Brigitte SMADJA, unis le 19 novembre 2022
Olivier DENIS et Marion DELAUNEUX, unis le 17 décembre 2022
Daniel MONNIER et Dominique TALLONE, unis le 29 avril 2023
Benoît MAURETTE et Julie BOUTIN, unis le 3 juin 2023
Patrice STUPPIA et Carole AMORE, unis le 3 juin 2023
Yoann GOMEZ et Stéphanie CILLUFFO, unis le 24 juin 2023
Joseph CATANANTE et Isabelle VILLETTE, unis le 29 juillet 2023
Eric SÈGUELAS et Charlotte KAUFMANN, unis le 25 août 2023

Décès

Maryse MALTINTI épouse PALUMBO	le 11 novembre 2022
Jacqueline RICOEUR veuve CASANADA	le 13 décembre 2022
Sauveur ZERBIB	le 5 février 2023
Danielle MATARESE épouse MOSTEIRO	le 15 février 2023
Nicolas RIVAGIO	le 16 février 2023
Louis CIFRATI	le 8 mai 2023
Roger BREZIL	le 10 mai 2023
Christian NOUVEAU	le 18 mai 2023
Danièle GIRARD veuve DARBON	le 31 mai 2023
André JUNG	le 1 ^{er} juin 2023
Gisèle MARIOTTINI épouse CARRANO	le 3 juin 2023
Guylaine MICHEL	le 9 juin 2023
Raymond ATLAN	le 20 juin 2023
André NORDT	le 8 juillet 2023
Sylvie FIERE épouse SCHWIND	le 28 juillet 2023

Edito

Peyniérennes, Peyniérens, Mes Chers Amis,

Nous le savons tous, les 3 années qui viennent de s'écouler, ne s'apparentent pas à un long fleuve tranquille, tant nous avons été secoués et bousculés dans un grand nombre de nos habitudes, voire certitudes.

Une période qui a été pénible et contraignante, une période qui laisse encore des traces dans notre quotidien, tant les difficultés économiques et sociales auxquelles nous devons faire face sont importantes.

A cette crise sanitaire s'est rajoutée une crise économique, climatique, énergétique ainsi qu'un conflit international qui nous obligent, nous élus, à relever les défis de notre quotidien et à nous projeter dans l'avenir, malgré tout.



Si nous devons penser nos projets avec une certaine prudence, nous devons néanmoins garder une vision optimiste sur nos capacités à venir et à faire encore progresser notre village et servir les Peyniérens.

C'est bien dans cet esprit-là que nous avons avancé, que nous avons répondu aux sollicitations, que nous avons lancé les projets et déjà réalisé certains d'entre eux.

Vous les trouverez détaillés dans ce bulletin. Nous avons réussi jusqu'ici à maintenir le soutien à nos associations et à ne pas augmenter les tarifs du périscolaire.

Il est du rôle de l'élu de savoir assumer ses choix avec responsabilité. L'année 2023 nous a contraints à augmenter le taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties, seul levier désormais de la collectivité pour augmenter ses ressources et ajuster son budget, depuis la disparition de la taxe d'habitation.

Contrairement aux apparences cette augmentation ne se traduit pas par une aggravation globale de la fiscalité des ménages et vous trouverez les explications dans les pages suivantes.

Vous le constaterez dans ces pages, notre commune, votre village avance, évolue et s'engage sur un avenir que nous voulons tous durable, positif et attractif.

Mais une collectivité n'avance jamais seule et je remercie tous les conseillers municipaux pour leur travail au quotidien et pour leur sens des responsabilités.

Je remercie également l'ensemble de nos agents, qu'ils soient techniques, administratifs ou animateurs, pour la qualité de leur travail. Ils sont les chevilles ouvrières de nos décisions et je suis heureux d'être entouré d'une équipe compétente et engagée au service des Peyniérens.

Notre équipe est à votre service et à votre disposition, n'hésitez pas à venir à notre rencontre en sollicitant un rendez-vous à la Mairie.

Au plaisir de vous retrouver très prochainement lors des manifestations et événements de notre commune,

Bonne lecture !

Christian BURLE,
Maire de Peynier

Les travaux d'extension de l'école maternelle sont terminés



Les travaux d'extension et de réaménagement de l'école maternelle, démarrés l'année dernière, se sont poursuivis sans relâche et ont été finalisés au début des vacances scolaires d'été.



Comme prévu initialement, les travaux, débutés lors des vacances de la Toussaint 2022, ont permis de réaliser les enduits extérieurs côté cour, de poser la première structure de jeux avec sol souple ou encore de peindre les casquettes des murs de clôture.

La commune a également profité de cette période pour rénover entièrement les toilettes du bâtiment historique de l'école maternelle donnant sur la cour : carrelage, peintures, faiences aux murs, WC adaptés à l'âge des enfants dont 4 toilettes supplémentaires, pose de portes pour cloisonner les sanitaires et préserver l'intimité des enfants.

L'ensemble des radiateurs de l'école a été remplacé par des appareils performants et anti-brûlures. Ces nouveaux

radiateurs répondent aussi aux préoccupations actuelles d'économies d'énergies en régulant de manière raisonnable la température du bâtiment. Les services municipaux restent toujours très attentifs au maintien d'une température acceptable pour tous dans l'école. La couverture de l'avent de la cour, qui n'avait pas pu être réalisée dans le temps imparti, à la suite de la liquidation judiciaire de l'entreprise titulaire du marché de travaux, a été finalisée cet été, comme l'ensemble des travaux de finition de la cour de l'école ainsi que la pose des derniers jeux avec des revêtements amortissants sécurisés.

La rentrée 2023/2024 a ainsi pu s'effectuer dans une école Maternelle entièrement modernisée.



Kermesse des écoles : en route pour les grandes vacances

L'association des Parents d'Elèves (UPEP), en partenariat avec l'IFAC et les équipes éducatives des écoles maternelle et élémentaire, a organisé la deuxième édition de la Kermesse pour les enfants des écoles de Peynier le vendredi 23 juin 2023 au groupe scolaire Jean-Jaurès.



Structures gonflables, jeux pour les enfants, balançoire, stands, buvette... les parents d'élèves avaient tout préparé pour que cette kermesse soit une réussite. Détente et convivialité étaient les maîtres mots de cette manifestation. Une ambiance de fête pour un moment très attendu de la fin de l'année scolaire.



Des repas frais et bio pour les tout-petits

Depuis le début de l'année, la crèche municipale de Peynier a changé de prestataire pour les repas et goûters des tout-petits. Les repas de nos plus jeunes sont désormais servis par l'entreprise "les boccoux de mamie" à la suite d'un appel d'offres initié par la Commune.

L'équipe municipale, dans un souci de toujours vouloir offrir aux jeunes Peyniérens un service de meilleure qualité, a lancé un appel d'offre pour les repas et goûters des tout-petits, inscrits à la crèche municipale. C'est l'entreprise familiale "les boccoux de mamie" qui a été retenue pour assurer cette prestation. Cette entreprise, basée à Mimet, propose des petits plats frais, bio et équilibrés pour les enfants de 5 à 18 mois. Les recettes proposées sont adaptées au stade de diversification alimentaire des enfants, en respectant leurs besoins en apports nutritionnels.

Dans le cadre de cette démarche qualité pour toujours apporter un meilleur service, la Commune continue de prendre en charge la totalité du coût des repas et des goûters des plus jeunes Peyniérens.

Une cuisine 100% faite maison, pour découvrir le vrai goût des aliments

L'entreprise dispose d'une certification agriculture biologique et propose une cuisine uniquement dédiée à la fabrication de repas pour les bébés.

"Les boccoux de mamie" est le seul acteur de la région spécialiste de la restauration pour la petite enfance. L'entreprise cuisine uniquement à partir de produits bruts, transformés dans ses cuisines, jusqu'à la réalisation de ses propres sauces tomates ou pesto maison. 100% des denrées utilisées sont donc "fraîches".

Le 100% fait maison permet de réduire fortement le taux de déchets non recyclables, puisque le taux d'emballages est nettement diminué. De plus, les épluchures sont collectées par un potager solidaire pour être transformées en compost, et les cagettes en bois de livraison sont stockées puis à nouveau utilisées par les producteurs.

L'entreprise familiale travaille également en partenariat avec les producteurs locaux dans les communes livrées afin de proposer une politique d'approvisionnement en matière de produits bio, équitables et en circuits courts. Elle achète les produits non calibrés, ou imparfaits, invendables en l'état aux particuliers pour valoriser la production et elle accompagne aussi l'installation de nouveaux agriculteurs.

Un carnaval haut en couleur à la crèche municipale

Le jeudi 4 mai, la crèche municipale "Les Pignons" a organisé un carnaval pour les enfants de Peynier. Le personnel d'encadrement s'est prêté au jeu en se déguisant en personnages de contes et de dessins animés.



La directrice de la crèche, Mireille Daffos, a accueilli les familles avec un large sourire sous son costume coloré. Cette journée carnaval était l'occasion de faire rêver les enfants et de partager un moment de convivialité avec les parents.

Les enfants ont pu admirer les costumes variés et colorés tout au long de cette journée d'animation.

Nous félicitons toute l'équipe de la crèche pour son implication et sa créativité. Cette belle initiative permet de créer du lien entre les enfants, les familles et le personnel. Le carnaval s'est terminé par une grande farandole dans le jardin de la crèche. Les enfants sont repartis avec des étoiles plein les yeux et des souvenirs plein la tête.

Un apéritif de fin d'année convivial à la crèche municipale

Pour fêter la fin d'année scolaire, la crèche municipale de Peynier a célébré les grandes vacances avec un apéritif dînatoire.

Comme chaque année, cet événement a rassemblé parents, enfants et personnel de la crèche autour du Maire de Peynier dans une atmosphère chaleureuse et conviviale. L'apéritif de fin d'année est l'occasion idéale pour partager des moments de joie, de rires et de souvenirs précieux.

L'apéritif dînatoire offert aux participants était composé d'une variété de mets délicieux : amuse-gueules, petites bouchées salées et sucrées... Il a été préparé avec soin par toute l'équipe du restaurant scolaire. Des boissons rafraîchissantes et des jus de fruits ont également été proposés pour accompagner les mets. Les parents et les enfants ont pu déguster ces délices et partager leurs préférences.



Un voyage inoubliable en Corse : les jeunes Peyniérens explorent Pietrosella avec Ifac Peynier

Du 9 au 16 juillet dernier, une aventure extraordinaire a débuté pour 45 enfants et adolescents de l'accueil de loisirs et de l'espace jeunes Ifac Peynier. Destination : la magnifique île de beauté, plus précisément du côté de Pietrosella. Ce séjour a été bien plus qu'une simple escapade estivale ; il a été le théâtre d'une incroyable aventure, révélant un bel état d'esprit et une cohésion de groupe sans faille.

Les regards émerveillés et les sourires radieux des jeunes peynirérens en disent long sur l'excitation qui les animait. Pour beaucoup d'entre eux, c'était leur première fois en Corse, et ils étaient impatients de découvrir les trésors cachés de cette île méditerranéenne et ce voyage n'a pas manqué de moments magiques et inoubliables.

Tout d'abord, la beauté naturelle de la Corse a tout simplement été à couper le souffle. Les eaux turquoise et cristallines les ont invité à plonger et à s'émerveiller devant la richesse de la vie marine. Certains enfants ont même eu la chance de nager avec des poissons colorés ; les adolescents ont pu voir une épave, une expérience qu'ils ne sont pas prêts d'oublier. Les plages ont été le théâtre de nombreux jeux et baignades, dans une atmosphère de joie et de camaraderie. Cette semaine a été remplie de rires et de moments de partage. Les jeux multiples, les activités

(paddle, kayak, visite d'Ajaccio), les veillées au bord de mer et tous les couchers de soleil ont été l'occasion de renforcer la cohésion du groupe. L'encadrement et les animations ont ainsi permis de renforcer l'autonomie de tous, de répondre à leurs besoins ainsi que de les sensibiliser à la citoyenneté.



Les enfants et adolescents présents ont donc vécu des vacances inoubliables aux côtés de l'équipe d'animation de l'Ifac Peynier. Ils sont rentrés avec des souvenirs plein la tête et des étoiles dans les yeux. Toute l'équipe d'animation : Morgan, Justine, Thalia, Axel, Lino et Manon remercie encore les parents de leur avoir confié leurs trésors pendant ce séjour merveilleux.

Cette étape estivale a été une véritable réussite pour tous. Un grand merci aux jeunes Peyniérens qui y ont participé et à toute l'équipe d'encadrement d'Ifac Peynier.





1^{er} Bal de promo pour les élèves de CM2 de l'école Jean Jaurès

Au mur était affiché le parcours scolaire des élèves de CM2



Le 27 juin dernier, les élèves de CM2 de l'école élémentaire de Peynier ont fêté leur passage au collège dans la salle des fêtes de la Garenne.

L'UPEP, en partenariat avec l'IFAC, a organisé la première édition du bal de promo de l'école. Une fête réservée aux élèves de CM2 pour marquer la fin de leur parcours en primaire et leur passage vers le collège. Une invitation personnelle avait été distribuée, quelques semaines avant, à chaque élève.

Durant deux heures non-stop, musique et piste de danse avec DJ (une animatrice IFAC), un buffet gourmand bien garni, un coin photos souvenirs sous l'arche de ballons (2 photos polaroids par élève), bracelet de l'amitié à personnaliser.

En plus de la décoration de la salle, les murs étaient décorés par la fresque réalisée par les élèves de CM2 avec l'IFAC, une frise chronologique reprenant le parcours du cycle primaire des élèves de CM2. Il s'agit d'un classement de toutes les photos de classes par ordre chronologique : de la petite section (2015-2016) jusqu'au CM2 (2022-2023), pour montrer tout l'historique scolaire vécu à Peynier par nos futurs collégiens !

Chaque élève a reçu une médaille personnalisée et un livre de l'éducation nationale dédié par la Directrice de l'école Sandrine Ventre. Les enfants ont passé un très agréable moment et garderont un excellent souvenir de cette première édition du bal des CM2 !

L'UPEP remercie tous ses soutiens et partenaires : les entreprises locales (soutien financier et matériel), le personnel de l'IFAC pour son implication, les parents des CM2 pour les gâteaux friandises et photos de classes, la Directrice de l'école primaire pour sa réactivité, les enseignants et les parents d'élèves volontaires qui ont assuré l'encadrement du bal, la Municipalité pour sa mise à disposition de la salle de Garenne.

Enfin un grand merci aux enfants pour leur sens du rythme et leur bonne humeur ! Rendez-vous au mois de juin prochain pour le bal des CM2 de la promo 2024.

Petits et grands ont fêté la Chandeleur



Début février, Leï Très Pigno, le Club des Aînés de la commune, était aux couleurs de la fête en accueillant les enfants de la crèche municipale pour un partage intergénérationnel des crêpes à l'occasion de la Chandeleur.

Avec les adhérents du Club des Aînés, les jeunes enfants de la grande section de la crèche municipale "Les Pignons" ont fêté, la Chandeleur, un moment aussi apprécié chez les seniors que chez les tout-petits.

Les responsables du Club des Aînés de Peynier avaient préparé pas moins de 200 crêpes garnies de confiture maison pour le plus grand plaisir des membres du Club, l'occasion de faire se rencontrer les anciens et les enfants de la crèche pour partager ce moment convivial au Foyer des Aînés.

Les senteurs parfumées de crêpes n'ont pas manqué de mettre en appétit les plus anciens comme les plus jeunes. Pour certains enfants, c'était l'occasion de déguster, peut-être pour la première fois, ces desserts savoureux.



Un bel après-midi de fête et de partage intergénérationnel !



Lei Très Pigno en images

L'Espace solidaire propose
régulièrement des journées
"ventes de seconde main"
le samedi au Foyer



Sortie bouillabaisse au hameau du Brusç



Séjour 2023 en Espagne



Confection de fleurs pour la fête de la Saint Eloi et participation au défilé

Le “Resto des aînés ” souffle sa première bougie !

Le restaurant des aînés, le service solidaire proposé pour rompre l'isolement des seniors grâce à un moment convivial et un lieu d'échanges, remporte un vif succès après sa première année d'existence.

Le “Resto des aînés” est un service proposé par la commune de Peynier depuis un an maintenant pour offrir aux personnes âgées de 60 ans et plus un moment de convivialité et de partage autour d'un repas équilibré et varié. Ce service vise à rompre l'isolement des seniors, à favoriser le lien social et à prévenir la perte d'autonomie.

Le restaurant fonctionne les lundi, mardi, jeudi et vendredi, à midi, dans la grande salle du Foyer des Aînés (quartier Notre-Dame) hors périodes de vacances scolaires. Ce service remporte un vif succès car ces moments de partage sont très appréciés des convives. Les repas sont élaborés à base de produits frais et locaux, préparé par la cuisine centrale. Le prix des repas est fixé à 6,50€ pour tous les habitants de la commune.

Le “Resto des aînés” n'est pas seulement un lieu de restauration, mais aussi un service qui contribue au bien-être et à la qualité de vie des personnes âgées. Il permet de maintenir le lien avec la société, de préserver l'estime de soi et de lutter contre la solitude. Il favorise également la prévention santé et la détection précoce des situations de fragilité ou de dépendance.

Pour bénéficier du restaurant des aînés, il faut s'inscrire par période de 15 jours auprès de la mairie de Peynier. Les places sont limitées à 25 repas par jour et les personnes retraitées peuvent y déjeuner à leur convenance un ou plusieurs jours par semaine suivant le planning établi à l'avance. Les inscriptions sont prises pour chaque nouvelle période, la semaine qui précède, le mercredi à 13h45 au Foyer des Aînés (quartier Notre-Dame) et le vendredi de 9h à 11h à l'accueil de la Mairie (9, cours Albéric Laurent). Le paiement se fait uniquement par chèque à l'ordre du Trésor Public.

Le restaurant des aînés est une opportunité à saisir pour les seniors qui souhaitent profiter d'un moment agréable et enrichissant en compagnie d'autres aînés.

**Nous souhaitons
un bon anniversaire
et une longue vie
à ce service municipal solidaire !**



Voyage des Aînés 2023 à Nîmes

Nos Aînés sont partis cette année à la découverte de Nîmes, la “Rome Française” labellisée Ville d'Art et d'Histoire et candidate au patrimoine mondial de l'Unesco.

Le voyage des Aînés s'est déroulé le 1^{er} juin, au programme balade commentée de Nîmes confortablement installés à bord du petit train touristique électrique pour découvrir l'histoire de la ville et ses principaux monuments, déjeuner au restaurant situé au 1^{er} étage du musée de la Romanité et offrant une vue imprenable sur l'amphithéâtre romain le mieux conservé au monde, puis visite de ce nouveau grand musée archéologique de 9200 m².

Une journée culturelle bien remplie pour le plus grand plaisir de nos anciens.

L'aïoli provençal, une tradition du mercredi des cendres



Le mercredi 22 février dernier la commune organisait son traditionnel aïoli pour le mercredi des cendres dans une ambiance conviviale et chaleureuse.

Le mercredi des cendres marque le début du carême pour les chrétiens, une période de quarante jours qui précède Pâques. Ce jour-là, les fidèles sont invités à jeûner et à s'abstenir de manger de la viande. Mais cela ne signifie pas qu'ils doivent renoncer au plaisir de la table. Au contraire, ils peuvent savourer l'un des plats les plus emblématiques de la Provence : l'aïoli.

Ce plat simple mais savoureux est une véritable institution en Provence. Il se déguste en famille ou entre amis, dans une ambiance conviviale et chaleureuse. Il symbolise aussi le respect des traditions et du terroir provençal. L'aïoli est en effet issu d'une recette ancestrale qui remonte au Moyen Âge. Il était alors consommé par les pêcheurs qui revenaient au port avec leur cargaison de morue salée.

Le mercredi des cendres est aussi l'occasion en Provence de se déguiser et de faire la fête. Cette tradition remonte également au Moyen Âge, où le carnaval était célébré avant le début du carême. Le carnaval était un moment de joie et de liberté, où les gens se déguisaient alors en personnages grotesques ou burlesques.



Aujourd'hui encore, la commune de Peynier perpétue la tradition de l'aïoli, pour le mercredi des cendres et fait de ce jour un moment festif où les Peyniérens se déguisent, dansent et fond la fête au Centre Socio-Culturel. Un grand merci aux agents communaux pour l'organisation et à l'orchestre "Arc en ciel" qui a assuré gracieusement l'animation musicale.

Retour en images sur les principales fêtes et manifestations

Animations

Fête de la musique
sur le Cours



Concert de fin d'année
de la chorale Les Zarmos



Feu de la Saint Jean

Retour en images sur les principales fêtes et manifestations

Les fêtes de l'été



Représentation exceptionnelle de *Naïs* dans le merveilleux théâtre de verdure de Peynier. *Naïs*, de Marcel Pagnol, mise en scène par Thierry Harcourt et interprétée par la Compagnie "Les Fautes de Frope"

Les Nocturnes
Sainte-Victoire à la
chapelle Saint-Pierre



Fêtes votives de la Saint-Pierre
et de la Saint-Michel



Cérémonie en hommage aux légionnaires Ukrainiens de France à l'occasion du 82^{ème} anniversaire de leur engagement dans la Légion étrangère

Comme chaque 2 novembre, l'Amicale des Anciens de la Légion Etrangère de Puylobrier du Pays d'Aix et de la Sainte Baume (AALE) a coorganisé en lien avec la Légion d'active et avec l'Amicale des Ukrainiens (ADVULE) une journée de la mémoire



Son Excellence Monsieur Vadym Omelchanko, Ambassadeur d'Ukraine en France et Madame Annick Bilobran, Présidente de l'Association des descendants des volontaires Ukrainiens de la Légion étrangère, étaient présents à cette cérémonie en hommage aux légionnaires Ukrainiens de Peynier.

Rassemblés autour du Rocher de la Garenne, sur le sentier des volontaires Ukrainiens, en présence du Maire de Peynier les nombreux invités ont assisté à une lecture historique, des prises de paroles et au dépôt de gerbes aux morts, suivi des 16 mesures du Boudin et des hymnes Ukrainiens et Marseillaise.

Commémoration de l'armistice de la première guerre mondiale, le 11 novembre 1918



Cérémonie pompiers 18 août



Le château, cœur de village pour les Peyniériens :

les travaux entrent dans leur phase finale



Les travaux réalisés au cours des 2 derniers semestres

- Préparation et câblage des réseaux électrique et informatique,
- Pose des menuiseries intérieures et extérieures,
- Fin de la rénovation des façades,
- Mise en place des revêtements de sol et des cloisons intérieures,
- Rénovation des gypseries (décors remarquables à préserver sur les murs et les plafonds),
- Aménagement de la traboule.





Les travaux en cours et à venir

- Peintures, pose des luminaires, pose des sanitaires,
- Equipement de l'infrastructure informatique,
- Fin de la pose de menuiseries,
- Aménagement de la cour d'honneur (revêtement sol extérieur, espaces verts),
- Equipement du mobilier de la salle des mariages, de la salle du conseil municipal et des bureaux administratifs.
- Le déménagement des services administratifs de la Mairie et du CCAS devrait intervenir avant la fin de l'année 2023 et sera suivi par le regroupement de toutes les associations municipales ainsi que de l'espace Jeunes (Ifac).



Le projet en quelques chiffres clés

- Création du parking sous la place du château : 2 500 000 € financés à 60% par le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône et 20% par la Métropole Aix-Marseille-Provence
- Réhabilitation du château de Peynier : 5 000 000 € financés à 60% par le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône et 20% par la Métropole Aix-Marseille-Provence

Livraison du château pour les associations et les



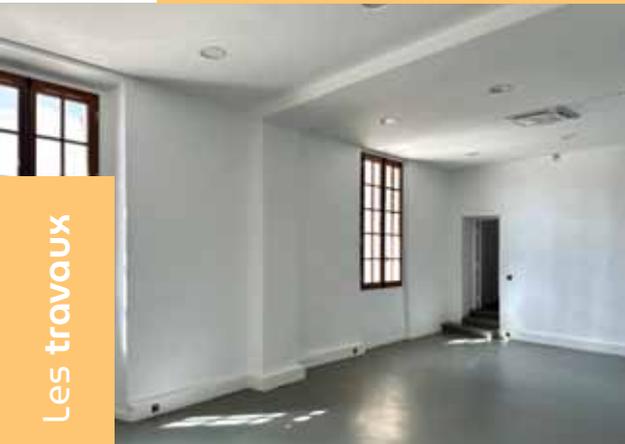
Salles d'activités du Foyer Rural



Auditorium pour les activités musicales et l'école de musique



Salle des mariages



Salles associatives



Réstauration des plafonds à la française



Salle d'activité de la Poterie



Aménagement de la Cour d'honneur

services de la Mairie attendue pour la fin de l'année

Restauration des gypseries (décorations d'intérieur moulées et sculptées en pierre à plâtre)



Salle de jeu du Club de Bridge

Restauration des façades



Cour intérieure couverte pour les activités jeunesse



Ouverture de la venelle pour faire la jonction entre la rue du Château depuis le village et la place du Château



Mise en valeur du patrimoine historique



Impression du cadastre napoléonien de Peynier sur le sol du service Urbanisme



Reconquête agricole : soyons plus forts que les incendies grâce à notre agriculture !



Après

Alors que nos collines se consomment en période estivale, la commune de Peynier, le Département des Bouches-du-Rhône et la Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône ont décidé de mettre en place un projet pilote pour protéger le massif du Regagnas.

Ce projet comprend une coupure agricole d'un peu plus de 10 hectares avec la reconquête d'anciennes terres agricoles dans le secteur des Pinets sur la commune de Peynier, en bordure du Massif du Regagnas. L'objectif poursuivi ici est de réhabiliter un espace agricole en bordure de massif, en vue de prévenir le risque incendie. La plantation de vignes est privilégiée, car le secteur, anciennement agricole, a été classé en AOP viticole Côtes-de-Provence par les services de l'INAO, ce qui permet d'allier valorisation de la production agricole et lutte efficace contre le risque d'incendie dans le but de préserver le massif du Regagnas. La reconquête agricole de parcelles actuellement en friche reste une priorité pour nos institutions.



Avant



Photo aérienne prise en 1965 qui montre les parcelles déjà cultivées

Le chantier a débuté cette année, constitué de plusieurs étapes : le défrichage des parcelles, le dessouchage et la planification des terres.

Les travaux de défrichage des parcelles qui ont provoqué des nuisances pour les riverains (que nous remercions pour leur compréhension) sont à présent terminés.

Cinq lots vont ainsi être créés et portés en appel à candidatures auprès des vignerons par la SAFER avec l'aide de l'association des Vignerons de la Sainte-Victoire et la cave viticole "Lou Bassaquet". Chaque viticulteur aura la charge de préparer sa parcelle comme il le souhaite avant la plantation définitive des vignes. Les parcelles aménagées seront séparées par des corridors de biodiversité (restanques boisées, plantations de chênes préservées).

Ce chantier représente l'aboutissement d'un long combat mené par nos services pour l'obtention des autorisations préfectorales de défrichage. Un beau projet qui voit enfin le jour !



Massif du Regognos

Impact positif sur le paysage et vues exceptionnelles sur la Montagne Sainte Victoire

Une réflexion importante a été portée sur la mise en valeur paysagère du secteur, cette thématique constituant un élément fort du projet d'aménagement. De ce fait, le projet va avoir un impact positif sur le paysage, dans la mesure où il va permettre de créer une mosaïque paysagère diversifiée, grâce à la reconstitution d'une mosaïque de milieux (vignes, oliviers, éléments d'intérêt : restanques, alignements de chênes), engendrant une alternance de paysages et une optimisation des vues vers la Montagne Sainte Victoire, qui offre un panorama exceptionnel.



La place des grandes coupures agricoles et pastorales dans la prévention des incendies de forêt

La France est le quatrième pays européen le plus boisé avec 16,9 millions d'hectares de forêt sur son territoire métropolitain. L'importance de ses surfaces boisées la rend vulnérable au risque incendie de forêt, notamment en période estivale.

Les incendies ont un impact majeur sur les espaces naturels, détruisant tout ou partie des animaux et végétaux sur son passage.

Aujourd'hui, l'ensemble du territoire est particulièrement vulnérable face au risque d'incendie de végétaux, qu'il s'agisse de forêts, de prairies ou de friches.

Remplacer en forêt les pare-feux classiques débroussaillés par des "coupures vertes" auto entretenues à caractères agricole ou pastoral est un bon moyen de limiter le risque incendie.



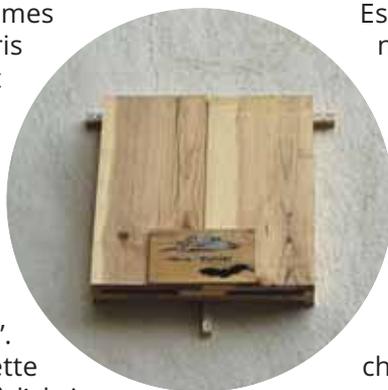
Et pourquoi pas installer des nichoirs à chauves-souris chez vous ?

La ville de Peynier œuvre en faveur des chauves-souris en installant des nichoirs à chauves-souris sur la commune comme celui mis en place sur la façade du Centre Socio-Culturel.

Petite boule de poils de quelques grammes pour les plus petites, les chauves-souris sont bien souvent méconnues et sujettes aux légendes urbaines ayant parfois la peau dure !

Seuls mammifères au monde capables d'un vol actif au même titre que les oiseaux, il existe 36 espèces en France. De l'ordre des chiroptères, leur nom signifie "voler avec les mains" et vient du grec kheir "main" et ptéron "aile".

Nocturnes, les chauves-souris ont cette particularité de se reposer la journée, à l'abri des regards (dans un joli nichoir par exemple !), et de se déplacer la nuit pour chasser grâce à une technologie de pointe : l'écholocation. Loin d'être aveugles, leur vue ne leur permet cependant pas de chasser dans le noir. La nature les a ainsi dotées d'un système comparable au sonar. Elles émettent des ultrasons inaudibles pour l'oreille humaine indispensables pour se nourrir et se déplacer.



Essentiellement insectivores en Europe, nos chauves-souris se feront un plaisir de chasser vos moustiques lors des soirées d'été !

La ville de Peynier a souhaité œuvrer en faveur des chauves-souris en installant des nichoirs à chauves-souris. Afin de favoriser davantage ce petit mammifère, elle souhaite désormais offrir la possibilité aux habitants d'en acheter et de les installer chez eux.

Vous souhaitez favoriser la présence des chauves-souris chez vous ?

N'hésitez plus et rapprochez-vous de la mairie de Peynier et de l'association "Écosystèmes & Solutions" :

■ Par courriel :

ecosystemesetsolutions@gmail.com

■ Par téléphone : 06 31 50 37 58

Installation de nichoirs à mésanges

6 nichoirs à mésange en béton de chanvre ont été installés derrière le bâtiment des Services Techniques municipaux pour limiter les nids à chenilles processionnaires.

En effet, les mésanges sont friandes de cet insecte, le prélève à tous les stades larvaires. Un couple de mésange charbonnière peut en manger plus de 500 par jour.



Mise en place de 2 nids à chouette hulotte

2 nids ont été installés dans les espaces communaux afin d'aider à la nidification de cette espèce diurne et sédentaire, dont l'espèce est protégée et l'habitat menacé. Nous espérons que ces 2 nids accueilleront bientôt un couple. Affaire à suivre...



Infraction aux points d'apport volontaire : dépôts passibles d'une amende de 150 €

Un rappel important pour tous les Peyniériens : le dépôt d'ordures ménagères, de bouteilles, textiles, ou encore de cartons à côté des points d'apport volontaire est une infraction passible d'une amende de 150 €. Les points d'apport volontaire sont conçus pour permettre une gestion efficace des déchets et maintenir un environnement propre.

Le dépôt sauvage d'ordures non seulement nuit à l'esthétique de notre village, mais contribue également à des problèmes d'hygiène et attire les nuisibles.

Pour éviter ces conséquences désagréables et pour respecter notre environnement, veillons à toujours déposer nos déchets à l'intérieur des conteneurs prévus à cet effet.

Faisons tous notre part pour préserver la propreté de notre voisinage et éviter les amendes inutiles. Un petit geste individuel peut avoir un grand impact collectif. Ensemble, rendons notre village plus propre et agréable pour tous.

Face à la crise énergétique, le conseil municipal vote la hausse des impôts locaux



Réuni en séance publique, le vendredi 7 avril, le conseil municipal a voté à l'unanimité la hausse des impôts locaux pour faire face à la hausse des prix et à la baisse des dotations de l'Etat.

La commune de Peynier, comme beaucoup d'autres communes rurales en France, subit de plein fouet les effets de l'inflation, notamment avec la hausse vertigineuse du prix de l'énergie. Selon l'Insee, l'inflation en France s'est élevée à 5,2% en moyenne en 2022, un niveau jamais atteint depuis le début du siècle. Le prix du gaz est passé de 25€/MWh à 97€/MWh entre le deuxième trimestre 2021 et le deuxième trimestre 2022 (+290%), tandis que le prix du pétrole a dépassé les 100 dollars le baril en novembre 2022. Ces hausses se répercutent directement sur le prix de l'électricité, qui va encore continuer d'augmenter en 2023, car la commune, comme toutes les collectivités locales, ne bénéficie pas du bouclier tarifaire appliqué aux particuliers.

Ces augmentations pèsent lourdement sur le budget de fonctionnement de la commune, qui doit assurer la fourniture d'électricité pour les services publics (écoles, restaurant scolaire, mairie, salles associatives, éclairage public...). Face à cette situation, la commune a mis en place des solutions pour réduire sa facture énergétique : optimisation des plannings des salles associatives pour réduire les périodes de chauffage, rénovation thermique des bâtiments publics, l'installation d'équipements plus performants (ampoules LED) ou l'extinction de l'éclairage

public une partie de la nuit. Malgré ces efforts, le budget électricité a été multiplié par 3 sur l'année 2022.

Pour faire face à cette situation, le conseil municipal de Peynier, réuni en séance publique pour le budget 2023, a voté l'augmentation des taux communaux sur les impôts locaux. Une hausse de 3 points a été votée sur le foncier bâti, sur le foncier non bâti et sur la taxe d'habitation des résidences secondaires. Ce qui représente pour un foyer possédant une résidence principale (maison individuelle de taille moyenne) une augmentation de 69€ sur la part communale qui passe ainsi de 781€ à 850€ sur une base équivalente à celle de 2022. Avec un taux communal de 37,05% sur le foncier bâti, après augmentation de la fiscalité, le taux de la commune reste toutefois inférieur à celui de la plupart des communes voisines.

Le maire de Peynier, Christian Burle, a expliqué que cette mesure était indispensable pour assurer le fonctionnement des services publics, mais que cette augmentation permettait de compenser seulement la moitié de la hausse des prix. L'autre moitié devra donc être financée par de nouveaux efforts d'économie et la recherche de recettes supplémentaires : source d'énergie renouvelable, revenus locatifs...

Pensez à bien analyser votre feuille d'impôts

Ce que vous devez payer sur votre feuille d'impôts n'est pas uniquement le fait de la Commune :

- La Métropole a décidé d'augmenter la taxe d'enlèvement des ordures ménagères qui passe de 9,5% en 2022 à 14,5% en 2023 (soit 40% de hausse).
- Les valeurs cadastrales sont revalorisées chaque année par l'Etat. Le Gouvernement a décidé en 2022 d'augmenter de 7,1% les valeurs locatives pour tous les propriétaires.

La Réserve Communale de Sécurité Civile de Peynier sur le terrain toute l'année



Encadrement de la 1^{ère} édition du cyclo-cross "Prix André Maunier"



Organisation de la 1^{ère} matinée des olivades au Puits de Lauris avec les enfants de l'école maternelle

Nettoyage de parkings et chaussées communales lors de différents épisodes orageux sur la Commune



Patrouilles

Du dévouement et de l'engagement pour la Réserve Communale de Sécurité Civile qui est très souvent sollicitée tout au long de l'année. De jour comme de nuit, si cela le nécessite, les bénévoles sont souvent en première ligne pour intervenir dans des situations qui demandent technicité et professionnalisme, solidarité et entraide. Retour en images sur de multiples missions opérationnelles et pédagogiques - entre beaucoup d'autres - conduites au profit de la Commune.



Contribution à l'encadrement des événements sportifs (Course pédestre du Peynier Athlétic Club, Tour Paca, Grand Prix La Marseillaise)



Encadrement des manifestations communales (feu d'artifice du Nouvel An, feu de la Saint-Jean,...)



Matinées dédiées au guidage des secours pour nos nouveaux membres et maintien des acquis pour les plus anciens



Organisation exercice guidage sapeurs-pompiers (CIS Trets) en milieu forestier



Organisation d'une matinée "Gestes qui sauvent" au profit des jeunes de l'IFAC



Assistance aux pilotes et surveillance lors d'un posé de l'hélicoptère du SAMU au parc de la Qarenne

Matinées dédiées au maintien des acquis cartographie, radios, et interventions sur feux naissants



Visite de la vigie du Regagnas aux cotés des forestiers-sapeurs



Les petits réservistes de la commune enseignent aux grands !



Durant les mois de mai et juin derniers, 50 enfants de l'école maternelle ont pu profiter de ce programme original développé par la Réserve Communale de Sécurité Civile. A la clef, un vrai apprentissage adapté aux enfants de grandes sections et qui évolue depuis une dizaine d'années. En faisant intervenir différents acteurs de la sécurité publique et civile, nos petits Peyniérens ont prouvé lors de cette session qu'ils sont capables d'apprendre et de transmettre plus d'un message de prévention à leurs aînés.

Rendons hommage ici à ceux qui ont rendu possible cette opération avec Sandrine Baudin, responsable du programme depuis 10 ans, les intervenants de la Réserve Communale de Sécurité Civile, de la Police Municipale, de l'Unité des Forestiers Sapeurs de Peynier, de la Brigade Territoriale de Gendarmerie de Trets et, du Centre d'Intervention et de Secours de Trets sans oublier, la Directrice des écoles de Peynier, Sandrine Ventre, les enseignants et ATSEM de l'ensemble de l'école maternelle comme les sponsors et bienfaiteurs qui ont financé ce programme rendant cette opération gratuite pour les enfants et parents : l'entreprise Serge Casagrande, William Palumbo Sérigraphie, l'Amicale de la Réserve Communale de Sécurité Civile, des membres donateurs de la Réserve Communale de Sécurité Civile et la Mairie de Peynier.



Le programme :

- Rencontre des intervenants,
- Présentation des missions,
- Echanges avec les intervenants,
- Démonstrations et présentation du matériel,
- Visite et accueil au sein d'une structure intervenante : centre d'intervention et de secours de Trets,
- Supports et documents à l'attention des enfants et parents.



Entretenir et préserver la forêt grâce à un brûlage dirigé

Le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS13) a organisé, au mois de Mars dernier, en collaboration avec la Réserve Communale de Sécurité Civile, les Forestiers Sapeurs et l'Office National des Forêts, un brûlage dirigé au sud de la commune, dans le massif du Regagnas.



Une première expérience riche en enseignement pour les participants ou les différents personnels présents sur ce chantier ont pu, respectivement, mettre en œuvre leur propre savoir-faire et améliorer leurs connaissances et pratiques.

Le brûlage dirigé c'est quoi ?

Le brûlage dirigé est un outil de gestion forestière permettant de ré-ouvrir le milieu forestier là où les engins et moyens humains peuvent difficilement intervenir (végétation trop abondante, pente forte, etc.) dans le but de limiter la propagation des incendies de forêts. L'objectif principal du brûlage dirigé est d'éviter la formation d'un lit de végétaux qui pourrait servir de combustible à un éventuel incendie. Pour ce faire, les épines de pin, les résidus et autres végétations basses sont brûlées en préservant la végétation haute. Retour en images sur cette matinée...



Episodes orageux : la Réserve Communale de Sécurité Civile engagée dans la gestion de crises

Au mois de juin, la commune a été touchée par une série d'orages violents. Face à ces intempéries, la Réserve Communale de Sécurité Civile de Peynier a joué un rôle crucial dans la protection des habitants et la gestion des situations d'urgence.

Ce printemps, notre territoire a été frappé par des orages d'une intensité rare. Des pluies torrentielles et des éclairs ont causé d'importants dégâts matériels, notamment des inondations, des chutes d'arbres et des pannes d'électricité. Les habitants ont été confrontés à des situations dangereuses, nécessitant une réponse rapide et efficace des autorités compétentes.

Face à ces circonstances critiques, la Réserve Communale de Sécurité Civile de Peynier a été mobilisée durant plusieurs jours pour apporter son soutien aux administrés qui en avaient exprimé le besoin. Composée d'une trentaine de citoyens volontaires formés et rompus aux gestes de premiers secours et à la gestion des crises, cette unité a joué un rôle essentiel, une fois de plus, dans la réponse aux situations d'urgence.



Les membres de la Réserve Communale de Sécurité Civile ont été déployés sur le terrain dès le déclenchement des différentes alertes départementales. Leur connaissance des procédures d'urgence et leur expérience dans la gestion des situations de crise ont permis de coordonner efficacement les efforts de secours en organisant, depuis leur centre, et par sectorisation, leurs interventions. A l'aide de leurs différents véhicules polyvalents d'intervention et des moyens matériels conséquents, ils ont multiplié leurs actions et missions au service des administrés sur l'ensemble du territoire communal.

Ces violents orages ont mis en lumière, une nouvelle fois, l'importance cruciale de la Réserve Communale de Sécurité Civile et le travail des bénévoles. Pour cela, la Municipalité tient à remercier l'ensemble des intervenants pour leur mobilisation et leur dévouement au profit de notre Commune et de sa population.

L'amicale de la Réserve

Un an déjà d'existence pour la jeune et très active amicale de la Réserve Communale de Sécurité Civile qui va bien au-delà de ses objectifs de l'organisation d'activités au profit de ses adhérents puisqu'elle contribue, également, à faire vivre le village par ses activités comme ce fût le cas pour Halloween, la 10^{ème} promotion des "Petits Réservistes", et, bien d'autres rencontres conviviales en perspective dans les mois à venir.



Frac succès pour cette première opération "Halloween" où plusieurs kilos de bonbons, achetés par l'amicale, ont été distribués gratuitement aux enfants venus en nombre sur le Cours Albéric Laurent et au sein des Hameaux de la Treille et des Michels !



Communale de Sécurité Civile a un an !



Le bureau de l'amicale en réunion : l'occasion de faire un premier bilan et d'évoquer les futurs projets dans la joie et la bonne humeur !

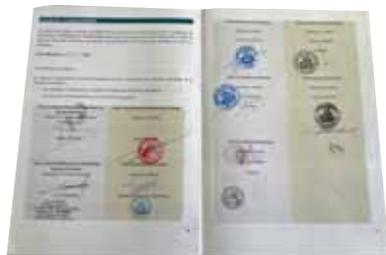


Devoir de mémoire avec dépôt de gerbe de l'amicale aux cotés des autorités à l'occasion du souvenir de la disparition tragique, il y a 34 ans, des sapeurs-pompiers du CIS Trets, Magid Chabbi et Qérard Di Martino



Stand "sauvons la forêt" au sein de la kermesse organisée par l'UPEP

Signature d'une convention avec la Caisse d'Allocations Familiales



La Caisse d'Allocations Familiales des Bouches-du-Rhône et les villes de Châteauneuf-Le-Rouge, Fuveau, Le Tholonet, Peynier, Puyloubier, Rousset et Trets s'unissent pour mieux répondre aux besoins des habitants.

Mercredi 1^{er} février 2023, la Caisse d'Allocations Familiales des Bouches-du-Rhône (Caf 13) et les villes de Châteauneuf-Le-Rouge, Fuveau, Le Tholonet, Peynier, Puyloubier, Rousset, Trets ont signé la Convention territoriale globale (CTG) de la Sainte-Victoire. Cette convention, initiée par la CAF 13, a pour objectif de coordonner les actions de l'ensemble des acteurs du territoire pour offrir des services de meilleure qualité et plus adaptés aux besoins des familles et des habitants.

La Convention, conclue pour 5 ans, porte sur l'ensemble des domaines d'action de la CAF 13 qui assure une présence auprès des familles tout au long de la vie : petite enfance, enfance, jeunesse, parentalité, animation de la vie sociale, logement, amélioration du cadre de vie, insertion, handicap, inclusion numérique et accès aux droits.

Cette convention permet aux villes de Châteauneuf-Le-Rouge, Fuveau, Le Tholonet, Peynier, Puyloubier, Rousset, Trets de porter un projet social pour leurs habitants et d'affirmer leurs ambitions sociales et familiales. Elle renforce les coopérations de l'ensemble des acteurs et la complémentarité des interventions.



3 actions prioritaires se dégagent du diagnostic partagé :

- Étudier les possibilités d'étendre la couverture du service offert par le Relais petite enfance Sainte-Victoire aux communes non-partenaires : Châteauneuf-Le-Rouge, Puyloubier, Le Tholonet et Rousset,
- Connaître les besoins des jeunes pour adapter et dynamiser l'offre de service,
- Mettre en place des instances de coopération thématiques autour de la petite-enfance, l'enfance et la jeunesse et du handicap pour développer les partenariats et la qualité de services d'accueil.



Petite enfance : une première rencontre interprofessionnelle

L'équipe de la crèche municipale a reçu début juin à Peynier l'équipe de la crèche de Puyloubier, autour des échanges de bonnes pratiques. Une rencontre conviviale des équipes municipales qui a été clôturée par un apéritif.

Bienvenue à notre nouveau médecin généraliste



Le Docteur Toullec Hoang, médecin généraliste, a ouvert son cabinet à Peynier au Centre Médical "Le Forum".

**Centre Médical "Le Forum"
CD6 - 13790 Peynier**

**Prise de rendez-vous :
www.cabinet-medical-le-forum.fr/login
Site Internet :
www.cabinet-medical-le-forum.fr
Téléphone :
04 42 27 46 40**

Après un partenariat avec Saint Maximin la Sainte Baume, le Docteur Toullec Hoang a souhaité retrouver sa liberté pour s'investir dans des projets qui lui tenaient à cœur comme l'enseignement et le dépistage tout en se rapprochant de son domicile, installé depuis 17 ans sur la commune de Trets.

Le Docteur Toullec Hoang apprécie particulièrement notre région et notamment les randonnées pédestres dans le massif forestier du Regagnas, jusqu'au point le plus haut de Peynier.

Maître de stage à la faculté de médecine de Marseille, elle accueillera à son cabinet des internes à partir du mois de mai, ce qui est toujours stimulant pour la pratique et qui peut promouvoir l'installation de futurs jeunes médecins sur notre commune.

Séances de dépistage

Son cabinet médical installé au Centre Médical "Le Forum" est également équipé d'un plateau de dépistage. Des séances de dépistage auront lieu 2 fois par mois, orientées sur la pneumologie (test de spirométrie), le dépistage de l'apnée du sommeil ou encore le dépistage des cancers de la peau avec avis dermatologique en télé expertise.

L'objectif est de diagnostiquer les pathologies à un stade précoce et de bénéficier d'un avis spécialisé rapide compte tenu des difficultés d'accès aux spécialistes. Ces séances sont ouvertes à tous les patients, que le Docteur Toullec Hoang soit votre médecin traitant ou non.

Une réflexologue s'installe à Peynier

Depuis le mois d'août un cabinet de réflexologie a ouvert ses portes au Centre Médical "Le Forum" à Peynier.

Après 14 mois de formation, dans le cadre d'une réorientation professionnelle, Hélène Magot a été récompensée par une certification et un titre professionnel, ainsi qu'une affiliation à la Fédération Française des Réflexologues. Elle peut à présent proposer ses services en tant que réflexologue plantaire et palmaire sur la commune de Peynier.

La réflexologie est une pratique douce et naturelle, sur les pieds ou les mains, une succession d'apposition des mains sur des zones stratégiques, correspondant aux organes ou glandes du corps humain. Elle contribue au maintien de l'homéostasie, c'est-à-dire à l'équilibre du fonctionnement de l'ensemble de votre corps. Elle permet de conserver et/ou de recouvrer une bonne forme physique, psychique et émotionnelle.

Hélène a choisi d'installer son cabinet à Peynier au Centre Médical "Le Forum" au sein d'un espace qui regroupe déjà plusieurs disciplines médicales et paramédicales.

Hélène propose un entretien et un suivi adapté à chacun, des séances personnalisées, réalisées avec écoute, bienveillance, discrétion, savoir-être et professionnalisme.

La réflexologie agit sur l'ensemble des nos systèmes nerveux, endocrinien, lymphatique, cardio-vasculaire, respiratoire, digestif, urinaire, reproducteur, locomoteur et les organes des sens que sont l'ouïe, l'odorat, la vue, le goût et la peau.



**Centre Médical "Le Forum"
CD6 - 13790 Peynier**

Téléphone : 06 99 00 91 02

Courriel : magothelene@gmail.com

Horaires d'ouverture : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 18h00

Prise de rendez-vous par téléphone ou en ligne via la plateforme "Resalib.fr"

City Stade du 8 mai : une aire de jeu moderne pour les jeunes Peyniérens



La commune accueille une toute nouvelle installation à destination des plus jeunes habitants. En réponse aux besoins de divertissement et de loisirs des enfants et adolescents, un tout nouveau city stade a été aménagé sur le parc du 8 mai 1945, à l'entrée du village. Cette aire de jeu moderne est conçue pour encourager l'activité physique, le jeu en plein air et la convivialité.

Un espace polyvalent et de rassemblement social

Le city stade, fruit de la collaboration entre la Municipalité et les habitants, offre une variété d'activités sportives et ludiques adaptées à tous les âges. Doté de terrains multisports, cet espace polyvalent vise à répondre aux intérêts diversifiés des jeunes Peyniérens. Qu'ils soient fans de football, passionnés de basket ou adeptes de sports d'équipe, chacun trouvera son bonheur dans cette aire de jeu moderne.

Au-delà de ses aspects sportifs, le city stade se présente comme un espace de rassemblement social. Les bancs et les zones ombragées (oliviers et amandiers) plantées tout autour invitent à la détente et à l'interaction entre amis, voisins, mais aussi entre les générations. Les jeunes peuvent s'y retrouver après l'école, pendant les week-ends et les vacances, renforçant ainsi les liens au sein de la commune.

Encourager l'activité physique et le jeu en plein air

A une époque où les écrans captivent souvent l'attention des jeunes, la création de ce city stade par la Municipalité vise à promouvoir l'activité physique et le jeu en plein air. Les parents apprécient cette alternative saine et divertissante pour leurs enfants, les encourageant à rester actifs et à interagir avec d'autres enfants du village.

Espérons que cette initiative inspirera d'autres projets visant à enrichir la vie des Peyniérens de tous âges dans notre beau village.





“Courir & Marcher à Peynier” : Retour sur la 25^{ème} édition



Le dimanche 9 avril dernier, le Peynier Athletic Club a célébré la 25^{ème} édition de sa course “Courir & Marcher à Peynier”, qui a réuni plus de 400 participants sur les sentiers et pistes forestières de la Base de Loisirs de la Garenne à Peynier

Cette course, inscrite au challenge FSGT, proposait deux distances : un trail découverte de 17 km et une course nature et marche nordique de 11,5 km. Les coureurs ont pu profiter d’un parcours varié et vallonné, 175m de dénivelé, avec une vue imprenable sur la montagne Sainte-Victoire. Le trail découverte a été remporté par Pascal Regnerie en 1h13 pour les hommes et Julie Pesce en 1h29 pour les femmes. La course nature a, quant à elle, été remportée par un Peyniéren, Alexandre Tron, en 43mn pour les hommes et Marylène Draillard en 57mn pour les femmes.

La marche nordique, organisée pour la 10^{ème} fois, a également connu un beau succès avec plus de 100 marcheurs qui ont parcouru 11,5 km en moins de deux heures. Tous les participants ont été récompensés par des lots offerts par les partenaires de l’événement et ont pu profiter d’une ambiance conviviale et festive.



Le palmarès du trail découverte

Hommes :

- 1- Pascal Regnerie (1h 13min 29sec)
- 2- Jean-Vincent Jemelen (1h 14min 17 sec)
- 3- André-Cheick Yace (1h 15min 13sec)

Femmes :

- 1- Julie Pesce (1h 29min 23 sec)
- 2- Véronique Clergue (1h 30min 15 sec)
- 3- Mélanie Donadille (1h 33min 24 sec)

Le palmarès de la course nature

Hommes :

- 1- Alexandre Tron (43min 7sec)
- 2- Lilian Rebollo (45min 45 sec)
- 3- Aurélien Martin (46min 7sec)

Femmes :

- 1- Marylène Draillard (57min 15sec)
- 2- Meryl Recotillet (1h 51sec)
- 3- Sophie Sejalon (1h 53sec)

Le Peynier Athletic Club remercie tous les bénévoles, les sponsors, la Réserve Communale de Sécurité Civile de Peynier, les élus, les services techniques de la Commune et le Département qui ont contribué à la réussite de cette manifestation sportive et solidaire.



Le 1^{er} Challenge André Maunier

André Maunier et Gérard Baudin, l'indissociable binôme cycliste, avaient appelé de leurs vœux la création et la réalisation de cette 1^{ère} édition sur la Commune. Avec la disparition d'André, Gérard et Patrick Chiaroni pour l'AVC Aix ont décidé de lui dédier cette organisation dont il aurait été fier. Retour en images sur cette journée sportive empreinte d'émotion pour les organisateurs et participants.



Quatre épreuves étaient inscrites au programme : une épreuve pour Cadets de 30mn, une épreuve pour Masters +40 ans de 40mn, une épreuve pour Juniors et Dames de 40mn et une épreuve pour Espoirs-Séniors Masters de 30 à 39 ans de 50mn.



Les sports



Avec la présence de coureurs professionnels dont Maxime Bouet du Team Arkéa Samsic (UCI World Tour), Anthony Maldonado du Team St Michel Mavic Auber 93, et de l'amateur et non moins célèbre, Bastien Terranova de l'AVC Aix. Prochaine édition le dimanche 3 décembre 2023.



Tir à l'arc : Les Archers du Verdalaï brillent aux championnats de France de Tir 3D

Au terme de deux jours de compétition et de deux parcours de 24 cibles lors des championnats de France de Tir 3D qui se sont déroulés à Bourg-Saint-Maurice dans les Alpes, les Archers du Verdalaï ont su démontrer leur talent et leur expertise en remportant pas moins de quatre médailles, dont trois d'or, affirmant ainsi leur position parmi l'élite de cette discipline exigeante.

L'événement, qui a attiré près de 455 archers venus de tout le pays, a été le théâtre d'une compétition féroce où la précision, la concentration et la maîtrise technique étaient mises à l'épreuve. Les Archers du Verdalaï ont fait preuve d'une performance exceptionnelle, laissant leur empreinte à travers une série de parcours très techniques et de mises en situation parfois très originales sous un soleil de plomb. Mais rien n'a arrêté nos archers !

Ces succès ne sont pas le fruit du hasard, mais le résultat d'un entraînement acharné et d'un dévouement constant de la part des archers peyniériens. Sous la direction de leurs entraîneurs expérimentés, ils ont affiné leurs compétences techniques et mentales pour se préparer à affronter les défis du championnat.

La victoire de ces archers talentueux est une source de fierté pour Peynier, ainsi que l'ensemble des Peyniériens.



Leurs performances inspirantes encourageront certainement les plus jeunes à s'investir dans le tir à l'arc et à poursuivre l'excellence sportive.

Ce succès marque une étape importante dans l'histoire du club et la vie associative sportive locale.



Nos médaillés dans la section "arc nu" :

- Isae Gautheron : médaille d'or dans la catégorie "U13 Femmes".
- Anaïs Miskizak : médaille d'or dans la catégorie "U21 Femmes".
- Manon Miskizak : médaille de bronze dans la catégorie "U18 Femmes" après une superbe remontée au 2^{ème} parcours
- Bernard Chauvin : médaille d'or dans la catégorie "Senior 2 Hommes"

Un grand bravo à tous les participants et à nos 3 nouveaux champions de France !





Motocross : Timeo, jeune prodige de 7 ans, enflamme les pistes

L'univers du motocross accueille un jeune prodige, le petit Peyniéren, Timeo Ballester, âgé de seulement 7 ans. Son histoire commence à l'âge tendre de 2 ans lorsqu'il a enfourché pour la première fois une moto, amorçant un voyage extraordinaire et passionnant dans le monde de la course.



Depuis 2022, Timeo a pris son engagement envers le motocross davantage au sérieux. Il a expérimenté différentes écoles de motocross, mais c'est avec Jean-Marc Charpin, au sein du CRP, une école basée à Pertuis, qu'il a trouvé son mentor et son chez-soi. Sous sa tutelle, Timeo a intensifié son entraînement, consacrant au moins deux séances par semaine à parfaire ses compétences. Sa détermination sans faille et son désir ardent de gagner l'ont aidé à progresser rapidement.

Son coach le décrit comme extrêmement volontaire, résolu et passionné. Doté d'un mental de gagnant, Timeo refuse d'abandonner tant qu'il n'a pas atteint ses objectifs. Arborant fièrement le numéro 99, ce jeune motard possède deux précieuses montures : la KTM 50 SX, modèle thermique, et la KTM 50SXE-5, une version électrique.

Timeo ne recule devant rien pour assouvir sa passion. Quasiment chaque week-end, il s'élance sur les routes françaises, parfois passant des nuits entières en voyage. L'amour pour la compétition l'a même mené jusqu'en Italie, où il a dompté les terrains de Dorno et Ottobiano.

Ses compétences ne passent pas inaperçues. Il participe activement à la Ligue de Provence, actuellement à la 8^{ème} place, avec un écart minime d'un point seulement par rapport au 7^{ème} sur 29 participants. Dans le Championnat de France, il occupe la 13^{ème} position sur 46 pilotes. Son courage et sa ténacité ont également été mis à l'épreuve lors du MX Masterkids, une course internationale où il s'est classé 22^{ème} malgré des problèmes mécaniques qui n'ont pas réussi à le ralentir.

La détermination de Timeo l'a également conduit à la Rookie's Cup, une prestigieuse compétition européenne où il a vécu sa première expérience de "holeshot" (passer en tête le premier virage), une prouesse considérée comme un grand accomplissement dans le monde du motocross.

Après cette première saison de compétitions, Timeo s'entraîne sans relâche, prêt à relever de nouveaux défis et vise maintenant des podiums pour les prochaines saisons. Il espère également en 2024 trouver quelques sponsors pour l'aider à poursuivre sa passion au mieux. Les habitants de Peynier ainsi que tous les amateurs de motocross seront certainement derrière lui, soutenant ce jeune prodige dans sa quête de victoire.

Le parcours de Timeo nous rappelle que la passion et la persévérance sont les clés du succès. Avec son talent précoce, nul doute que nous entendrons encore parler de ce jeune pilote peyniérien dans les années à venir !

Suivre Timeo sur les réseaux sociaux



Bienvenue à Human & Free coaching

Cette structure accompagne les particuliers, les managers, les dirigeants... pour qu'ils retrouvent de la sérénité et du sens dans leur vie privée et professionnelle.



Laurence Gaymard-Burle, avocate de formation, maman de jumeaux à plein temps pendant six ans, vigneronne pendant plus de dix ans, est devenue coach par passion à l'âge de 50 ans. Elle est à présent coach professionnelle orientée solution, conférencière et formatrice, spécialiste de l'anxiété et des difficultés relationnelles.

En 2019, elle découvre grâce à la théorie "Polyvagale" que, sur un plan physiologique, l'objectif de l'être humain n'est pas le bonheur mais la survie.

Les dernières découvertes en neurobiologie du Docteur Stephen Porges, expliquent grâce à la théorie Polyvagale, en quoi notre système nerveux a des conséquences directes sur nos émotions et nos comportements. C'est une découverte capitale et la clé pour choisir comment on veut vivre sa vie !

Laurence vous accompagne pour passer d'une situation présente inconfortable, dans laquelle vous êtes dirigés par le stress et l'anxiété, à une situation désirée satisfaisante pour vous, en vous apprenant à réguler votre système nerveux pour enfin choisir comment vous voulez vivre au quotidien.

www.human-and-free-coaching.fr

burlelaurence@orange.fr

06 22 09 48 73

Qiuline : la couture sur mesure !

Native de Peynier et passionnée de couture, Céline Brassens, a tenté l'aventure de la création d'entreprise en ouvrant son atelier sur la commune.

Elle propose ses services de retouche de vêtements et de créations d'accessoires : sacs, pochettes, kit naissance, zéro déchet... et vous accueille 21bis, chemin de Marseille tous les mardi, jeudi et vendredi de 9h à 16h.

21bis, chemin de Marseille
06 45 80 54 18
giulineandlou@gmail.com

Facebook :
couturetop



Instagram :
giuline_créations

Besoin d'artisans en électricité ? Faites appel à "Duo Energie" !

La société peyniérienne "Duo Energie" située avenue de la Libération à Peynier a été créée début 2023 par Thierry Cobos, un habitant de la commune, et son associé Sébastien Borghesi.

Forts de 20 années d'expérience dans le domaine de la maintenance, de l'électricité et du nucléaire, Thierry et Sébastien vous proposent de mettre à profit leurs compétences dans le domaine de l'énergie électrique. N'hésitez pas à les contacter pour tous travaux d'électricité et demande de devis gratuits ! Vous pouvez consulter leurs réalisations (travaux et chantiers) sur facebook ou Instagram.

Activités et services proposés :

- Rénovation électrique,
- Equipement en électricité auprès de constructeurs de maisons individuelles,
- Installation de VMC,
- Motorisation de portails et de portes de garages,
- Mise en conformité.



9, avenue de la Libération
06 86 98 10 72
duoenergie@gmail.com

Facebook :
DUO Energie

Instagram :
[@duo.energie_multiservices](https://www.instagram.com/duo.energie_multiservices)

Atelier Lecture de la bibliothèque : une expérience enrichissante pour les élèves de l'école élémentaire



Grâce à cette initiative, la bibliothèque municipale joue un rôle essentiel dans la promotion de la lecture et de la culture auprès des enfants de l'école Jean Jaurès.

L'école élémentaire est un lieu où les enfants développent leurs compétences académiques et leur amour pour la lecture. Dans cet esprit, la bibliothèque municipale a proposé en fin d'année scolaire un Atelier Lecture passionnant pour les élèves pendant la pause méridienne qui reviendra à un rythme bihebdomadaire dès la prochaine rentrée scolaire.

Cette initiative vise à encourager la découverte de nouvelles histoires, à améliorer les compétences de lecture et à favoriser le plaisir de la lecture chez les enfants.

Des histoires captivantes pour stimuler l'imagination et développer des compétences de lecture

L'Atelier Lecture de la bibliothèque offre aux élèves un accès à une vaste collection de livres adaptés à leur âge et à leurs intérêts. Les bibliothécaires sélectionnent soigneusement des histoires captivantes, allant des contes classiques aux romans contemporains, en passant par des livres d'aventures et des œuvres de fiction. Chaque semaine, les enfants auront l'occasion de choisir un livre qui les attire et de se plonger dans un

monde d'imagination et de créativité pendant leur pause méridienne.

Cet espace en petit groupe permet aux enfants d'avoir non seulement une approche plus ludique du livre (hors apprentissage scolaire), mais aussi de poser des questions, de partager leurs opinions et par ce biais-là de renforcer leur confiance en eux et leur compétence dans l'oralité.

Un environnement calme et propice à la concentration

La bibliothèque municipale offre un environnement calme et serein, idéal pour la lecture et la concentration. Pendant l'Atelier Lecture, les élèves peuvent s'installer confortablement dans des coins douillets, entourés de livres et d'une ambiance apaisante.

Cela leur permet de s'évader du tumulte de la journée scolaire, de se détendre et de se plonger pleinement dans leurs lectures. La pause méridienne devient ainsi un moment précieux où ils peuvent se ressourcer et se laisser emporter par les histoires.

Depuis la rentrée scolaire 2023/2024, l'Atelier Lecture de la bibliothèque est proposé à tous les élèves de l'école Jean Jaurès chaque mardi et jeudi midi sur un créneau de 45 minutes pendant la pause déjeuner.

La réunification Allemande vue par le peintre Vincent Roux



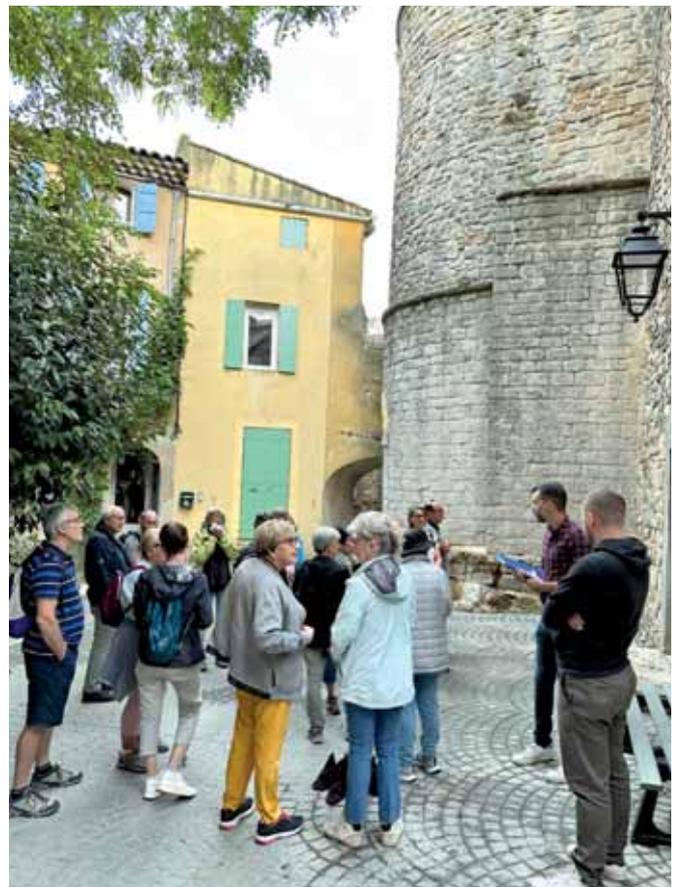
Clarissa Duvigneau, consule générale d'Allemagne à Marseille, a visité l'exposition dédiée à l'œuvre de Vincent Roux à la Mairie de Peynier, en compagnie de Monsieur Christian Burle, maire de Peynier, et de Michèle Cornut Caral, Présidente de l'Association Pour la Promotion de l'œuvre de Vincent Roux.

Les œuvres de Vincent Roux sont partiellement présentées sur rendez-vous à la mairie de Peynier, en contactant le : 06 82 13 32 80

Journées du Patrimoine

Cette année l'association Littéralis a dû adapter son programme au dernier moment en raison des conditions météo. Les amoureux du patrimoine communal ont ainsi pu découvrir ou redécouvrir l'histoire de l'église paroissiale Saint-Julien et du château de Peynier en cours de restauration.

Rendez-vous donc en 2024 pour la visite des anciennes mines et fours à ciments dans le quartier du Jayet !



Dans le cadre des journées du patrimoine, en collaboration avec Littéralis, l'association Part/Âges a également proposé deux concerts "Duo Violon / Violoncelle" à la chapelle Saint-Pierre qui ont conquis le public .



La jeune association Part/Âges, fondée en 2019, a pour but de créer du lien entre générations à travers des activités régulières comme les balades, les jeux de société, la couture et la lecture partagée. Elle organise également des événements culturels sur la commune tout au long de l'année : la bourse aux livres en octobre, des soirées conte ("Graines de contes" en juin dernier), des contes de Noël...

La Ville de Peynier adopte une nouvelle identité visuelle



La commune a souhaité se doter d'un nouveau logo. Cette volonté s'inscrit dans une démarche globale qui vise à lui donner un élan, à l'image de la communication et des projets d'aménagements menés par la municipalité autour du château et de cette future place centrale du village.

Le logo est la première signature présente sur tous les supports de communication (papier et numérique) ; il permet de mieux identifier la commune, de la situer dans un contexte historique, culturel ou économique et de lui donner une identification propre.

La commune de Peynier ne s'était jamais dotée d'une identité visuelle propre, le logo actuel étant constitué du blason historique de la commune d'azur, à trois pommes de pin d'or. Au cours des années, plusieurs variantes lui ont été apportées mais ce blason est resté à ce jour le seul moyen d'identifier la commune. L'idée d'une nouvelle charte graphique permet de trancher avec l'actuelle, sans pour autant l'affranchir du passé. En effet l'élément identitaire du nouveau logo représentera le village médiéval vers 1590, lorsque le duc de Savoie a envahi la Provence au moment des Guerres de religion. Ascanio Vittozzi, architecte militaire italien au service du duc de Savoie, a alors été chargé de faire un état des lieux des fortifications provençales, et a fait plusieurs dessins, croquis et plans, dont un dessin de la vallée de Trets. C'est sur ce dessin que figure l'esquisse représentant le village de Peynier et notamment le château neuf de l'époque, tel qu'on le connaît aujourd'hui et qui a servi de base au nouveau logo.

Parmi les principaux marqueurs qui ont influencé notre réflexion : le village médiéval avec les remparts,



l'élément architectural le plus symbolique de la ville : le château et ses 2 tours connus de tous les habitants, un village préservé et accueillant, orienté vers le "bien vivre ensemble". Le dessin original d'Ascanio Vittozzi a été conservé et légèrement retravaillé avec un traitement graphique "dessiné" pour renforcer la dimension humaine et accueillante de Peynier. La police de caractère fine et aérée rappelle elle la douceur de vivre en Provence. Les travaux de conception ont été pris en charge en interne, au sein du service communication et donc sans coût pour la commune.

Cette nouvelle charte graphique a été dévoilée à la population dans le cadre de la cérémonie des vœux 2023 du Maire, accompagnée d'une vidéo de promotion de la commune que nous vous proposons de voir ou de revoir sur la chaîne YouTube de Peynier.

Le blason historique de Peynier ne disparaît pas pour autant, il sera conservé sur les documents officiels et papier en-tête de la commune en complément du nouveau logo.

Les objectifs de cette nouvelle charte graphique sont multiples : exprimer grâce à un style graphique propre, le patrimoine et les ambitions de la commune, fédérer les Peyniérens autour d'une image commune, valoriser son image et identifier facilement la commune et ses services.